



LA VILLE DE NEMOURS
(13 000 habitants – 280 agents)

RECRUTE

UN AGENT DE NETTOIEMENT (F/H)
Pôle Espace public

SAISONNIERS DU 02 JUIN AU 30 SEPTEMBRE 2025

Ancienne capitale du Gâtinais français, Nemours bénéficie d'une situation géographique privilégiée au cœur de la vallée du Loing, à l'orée de la Forêt de Fontainebleau.

Située au sud du Département de Seine-et-Marne, à 75 km de Paris, la commune est desservie par un réseau routier, autoroutier et ferroviaire la reliant à la capitale en une heure.

MISSIONS :

Sous l'autorité du responsable du service Propreté et du Responsable du Centre technique municipal, vous aurez en charge **la réalisation des opérations de nettoyage des voies et espaces publics** :

- Nettoyement des voies, espaces publics, monuments, etc...,
- Surveillance de la propreté des espaces publics et sensibilisation des usagers,
- Nettoyement, entretien des véhicules et du matériel mis à sa disposition et signalement de toute panne à son responsable,
- Participation à l'entretien régulier du local.

PROFIL RECHERCHE / COMPETENCES REQUISES / SAVOIRS

Agent contractuel

Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux

Expérience similaire souhaitée

Permis B exigé

Sens du service public et qualités relationnelles

Connaître et appliquer les règles de sécurité au travail

Respect de l'environnement

Esprit d'initiative, organisation, réactivité et rigueur

Aptitude à travailler en autonomie et en équipe

Polyvalence dans les missions confiées

Grande discrétion professionnelle et devoir de réserve

Port obligatoire des divers E.P.I. fournis

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste à Temps Complet

Horaires : 36h15 hebdomadaires, du lundi au vendredi

Lieu de travail : Centre technique municipal, 6 avenue du Général de Gaulle 77140 NEMOURS

REMUNERATION ET AVANTAGES

Rémunération statutaire selon grille indiciaire

Paie des congés à la fin du contrat

Date d'ouverture des candidatures : le 19 mars 2025

Poste à pourvoir à compter du 02 juin 2025

Merci d'adresser votre candidature à l'attention de Madame le Maire :

- lettre de motivation et CV détaillé
- copies du permis de conduire

à :

recrutements@ville-nemours.fr

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.